



forme depuis 1961

Conducteur transport routier

(12 mois)

OBJECTIF

Former des conducteurs routiers qualifiés en transport de marchandises et de personnes capables d'effectuer l'entretien de leur véhicule, de préparer puis conduire une mission de transport, et d'en assurer la sécurité en toute autonomie. Présentés aux permis poids lourds et pour certains aux permis transport en commun et super poids lourds, ils passent également la formation initiale minimum obligatoire (FIMO).

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Le stage se déroule sur le site de Cayenne.

Volume horaire :

Module formation théorique	360 heures
Module formation pratique	650 heures
Stage de secourisme	20 heures
Session de formation aux techniques de recherche d'emploi	20 heures
Soutien scolaire	96 heures
Stage en entreprise	106 heures



CALENDRIER des formations

- 2 stages de 12 places par an.

CONTACTS

- Officier recrutement :
05.94.34.45.22
- www.rsma@guyane.fr
- La constitution des dossiers s'effectue au moins une semaine avant le début du stage.

DEVISE

« La réussite par l'effort et le travail »



VALIDATION DU CURSUS DE FORMATION

- Le cursus de formation est validé par l'attribution du Certificat d'Aptitude Personnelle à l'Insertion (CAPI).
- La formation professionnelle est sanctionnée par l'attribution de l'attestation de formation professionnelle (AFP).
- La formation citoyenne et le bon comportement du volontaire durant sa formation sont sanctionnés par l'attribution de l'attestation de formation citoyenne (AFC).
- Attribution de la Formation Initiale Minimum Obligatoire.
- Attribution de Certificats d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) 3.

STATUT DES STAGIAIRES

- Les volontaires stagiaires doivent être Français, âgés de 18 à 25 ans et aptes médicaux.
- Ils n'y a pas d'exigence d'un niveau scolaire mais ils doivent parler, écrire et comprendre le Français et connaître les opérations élémentaires de calcul.
- Ils sont nourris, logés et touchent une indemnité de formation de 300 € par mois.
- Ils bénéficient de 5 semaines de congés.
- Ils doivent détenir le permis B.

RSMA-Guyane

Quartier NEMO BP 246
97393 Saint Laurent du Maroni Cedex

www.rsmaguyane.fr

Tél : 05 94 34 45 10

Fax : 05 94 34 45 87

www.rsmaguyane.fr



Le SMA
Notre victoire : leur réussite

